

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Laurent WEINSTEFFER

Sous les verrous (Actualité)

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1910, tome 12, p. 19-24

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

# Sous les Verrous

Actualité

J'ai déjà fait bien des expériences dans ma vie et éprouvé bien des émotions : j'ai entendu, pendant quarante deux jours, les canons allemands bombarder ma ville natale : et après les privations d'un siège, j'ai subi, avec tous les miens, les douleurs de l'annexion. Plus tard, mon cœur a connu des heures de lutte et de découragement, et tressailli de joie dans de grandes solennités religieuses et patriotiques. J'ai vu, à Rome, le Tibre aux flots terreux, et à Londres les ondes profondes de la Tamise : j'ai vécu à Paris des jours inoubliables et depuis vingt ans j'ai senti grandir mon admiration pour un peuple qui m'a appris à apprécier la liberté... Il me restait à franchir le seuil d'une prison et d'y toucher la main d'un condamné. Voilà qui est fait et j'en suis encore tout remué.

Je ne regrette pas le voyage que j'ai dû entreprendre pour aller porter à cet ami d'enfance le témoignage de ma sympathie : car outre le plaisir de le saluer, j'ai vu de près, une de ces demeures, toujours trop étroites, hélas ! où les meurtriers, les voleurs, les faussaires et les journalistes, comme l'abbé Wetterlé (car c'est de lui qu'il s'agit) expient les crimes qu'ils ont commis ou ceux qu'on leur impute.

La prison de Colmar, ancien chef-lieu du département du Haut-Rhin, n'a rien d'extraordinairement moyenâgeux : extérieurement on la prendrait pour une caserne, et à l'intérieur tout y est clair et propre : de longs couloirs, comme dans un couvent : un nombre considérable de cellules donnant sur une cour intérieure : des barreaux aux fenêtres, c'est de rigueur : et à chaque porte des verrous à faire peur. Chauffage

central à tous les étages : pas de gaz, pas d'électricité : chacun s'éclaire, autant que possible, à la lumière de sa raison...

Accompagné d'un brave homme de geôlier (c'était le 3 janvier dernier) je fus conduit jusqu'à la cellule N° 10 : et là, quand la porte s'ouvrit, je crus un instant me retrouver dans une de ces chambrettes qui, à Paris, faisaient nos délices de séminaristes de St-Sulpice et qui n'avaient d'autre inconvénient que celui d'être perchées au quatrième, au-dessus de l'entre-sol : un lit, une table, un tabouret, une sorte d'armoire enfin qui, dans le salon de l'abbé Wetterlé, semblait plutôt être un supplément de l'ameublement réglementaire.

Au milieu de ce cadre... le héros lui-même.

On se serre la main : on s'embrasse. Pas un mot de découragement : pas une syllabe de reproche : une figure souriante, un air calme, l'attitude d'un homme qui semble ignorer que l'Alsace tremble de le savoir là et qui est presque étonné d'apprendre qu'on s'occupe autant de lui. Il a des paroles aimables pour la Suisse qu'il connaît de longue date et surtout pour le beau Léman dont il raffole. « Le lac ! me dit-il ! est-il beau ce lac ! Quand donc pourrai-je le revoir ? »

Inutile d'ajouter que je n'abusai pas de ma situation et que ma visite ne prit, en aucune façon, la tournure d'un interview.

Une quantité d'in-octavos et d'in-folios, amoncelés sur la table de renfort que la direction avait mise à la disposition de ce prisonnier de choix, et du papier couvert d'une écriture fine qu'il faut être habitué à lire depuis longtemps pour la déchiffrer, m'indiquaient clairement que le Directeur du « Nouvelliste de Colmar » ne laissait reposer ni sa plume — une vraie plume d'or — ni son cerveau, un véritable volcan. Et

comme on ne lui accordait qu'une demi-heure de ré-  
création, le matin, et une demi-heure vers le soir, il  
lui restait encore assez de loisirs pour préparer un  
ouvrage qui ne manquera pas d'intérêt, quand il sor-  
tira de presse.

Mais enfin, pourquoi l'abbé Wetterlé était-il en prison ?

L'histoire vaut la peine d'être rappelée.

Dans le courant de l'année dernière, l'abbé avait eu  
une polémique assez piquante — comme toutes les polé-  
miques, si elles veulent avoir de la saveur — avec le  
D<sup>r</sup> Gneisse, directeur du Lycée de Colmar : et de fil en ai-  
guille, les colonnes du « Nouvelliste d'Alsace-Lorraine »  
dont il est le Directeur, étaient devenues une tribune d'où  
le défenseur attitré de « l'autonomie » essayait de faire  
comprendre à son adversaire que pour germaniser  
plus vite l'Alsace-Lorraine il n'était pas nécessaire de  
recourir constamment à des mesures d'exception, et  
qu'il était inutile de supprimer l'enseignement de la  
langue française dans un pays frontière. C'est du reste  
l'avis de beaucoup d'Allemands eux-mêmes et il faut  
être pangermaniste à outrance pour n'en pas compren-  
dre les raisons.

Bref ! la polémique devint en peu de temps un duel,  
homérique à ses heures, et la caricature s'en mêla.

On finit par ne plus s'entendre du tout et en atten-  
dant de pouvoir atteindre l'abbé Wetterlé, protégé ha-  
bituellement par son immunité parlementaire, Herr  
Gneisse, intenta un procès à l'éditeur responsable du  
« Nouvelliste » et au caricaturiste qui avait osé s'atta-  
quer à sa personne impériale et sacrée.

La cour d'appel confirma le jugement de Colmar :  
il ne s'agissait que d'une amende pécuniaire, dispro-  
portionnée toutefois avec le délit, et qui fut couverte  
par les amis et les admirateurs de Hansi, l'artiste col-  
marien.

Au milieu des vacances parlementaires, un autre procès, intenté à l'abbé Wetterlé lui-même, fut mené avec une hâte inaccoutumée : il y eut appel à Leipzig et Leipzig se montra inexorable. Pourquoi ? *That is the question...* Et c'est ainsi que mon ami fut obligé le 15 Décembre dernier, de s'arracher aux bras de sa vieille mère, et d'aller se constituer prisonnier.

Ceux qui connaissent l'histoire de l'Alsace depuis l'annexion ne peuvent ignorer que d'autres journalistes, d'autres prêtres ont eu l'honneur de faire connaissance avec le régime cellulaire : l'abbé Delsor, le plus illustre d'entre eux, avait subi une détention de trois mois qui, du reste, ne l'a pas tué, puisqu'aujourd'hui encore il est député au Parlement de l'empire et qu'il rédige avec une remarquable compétence, la Revue Catholique d'Alsace, dont il a fait un organe très intéressant et d'une incontestable valeur.

Mais ni M. Delsor, ni ses confrères du clergé, — dont l'un est mort à la suite de sa détention — n'avaient commis d'autre crime que celui de dire aux vainqueurs qu'ils faisaient fausse route, en voulant arracher à tout prix, de l'âme alsacienne, tout ce qui pouvait encore lui rappeler le passé. Ils avaient, cela va de soi, l'opinion publique, derrière eux, et il s'est même trouvé des Allemands, et non des moindres, pour les approuver et les encourager.

Dans les premières années qui suivirent l'annexion, il y eut au Reichstag un groupe qu'on avait coutume de désigner sous le nom de parti protestataire et il y a joué un rôle éminemment glorieux qu'on se rappellera toujours avec fierté.

C'est là, pourtant, de l'histoire ancienne, et les nouvelles générations ont envoyé à Berlin des députés qui n'ont d'autre mission que de réclamer pour les populations qu'ils représentent, l'égalité de traitement avec

les autres parties de l'Empire. Ils ne vivent, ne parlent et ne luttent que pour cela : et s'ils élèvent quelquefois leur voix avec indignation, c'est qu'après des promesses souvent renouvelées et jamais tenues, on leur fait un crime de vouloir rester Alsaciens-Lorrains dans un pays où l'unité accomplie en 1870 n'empêche pas les Wurtembergeois, les Bavaois, les Saxons et les Prussiens de garder leur caractère particulier.

Comme journaliste et comme député, l'abbé Wetterlé a toujours défendu la même cause : et s'il est en prison, ce n'est que pour cela. L'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains : telle est, telle fut, telle sera encore sa devise quand le 17 février prochain, il sortira du cachot.

C'est son rêve, c'est son but, c'est sa passion : il en mourra, s'il le faut !

Il ne se rappellera peut-être pas sans amertume les huit semaines de vacances forcées qu'il vient de prendre, en partie du moins, aux frais « de la princesse » et au nom de l'Empereur : mais, au fond, nous croyons qu'il n'en voudra pas trop à ses juges. Ils lui ont permis de se recueillir et malgré tout, ils lui ont fait toucher du doigt la grande sympathie que le peuple d'Alsace garde en réserve pour ses meilleurs amis.

S'il écrit ses mémoires ou son journal, il est assuré d'avance du plus grand succès.

Et quand, pour aller du logis de sa vieille maman au bureau de son cher « Nouvelliste » il passera devant la statue de bronze du général Rapp — un autre enfant de Colmar — il pourra la regarder sans rougir : car, comme ce vaillant soldat du premier Empire, bien qu'avec d'autres armes, il a travaillé et lutté pour son pays. Sa modestie, devenue légendaire, le poussera à se soustraire à toutes les manifestations populaires qu'on voudra lui faire : mais, rien n'empêchera ses

compatriotes de l'envelopper de leur reconnaissance et de leur affection, et dans cet homme, qui n'a rien de la taille d'un cuirassier, ils salueront avec fierté un chevalier sans peur et sans reproche, un prêtre au cœur vaillant, un caractère trempé dans le sacrifice, un de ceux, en un mot, qui écrivent leur nom dans l'histoire et qui auront droit au respect et à la reconnaissance de la postérité.

L. WEINSTEFFER.